

Collège Evariste Galois

Référence culture

Pour l'année scolaire 2021-2022



Ce deuxième livret a été rédigé grâce à un travail d'équipe avec les nombreux partenaires de l'éducation artistique et culturelle du collège, ils m'ont communiqué des informations que je partage avec vous. Merci à Cecile Paquette des Archives Départementales, Sonia Orofiamma-Vaz de la Maison de la musique de Nanterre, Anne Dubois du Musée départemental Albert Kahn, Audrey Saoli du théâtre dramatique national Nanterre-Amandiers, Line Francillon pour l'espace d'art La Terrasse, Mathilde Monville du théâtre André Malraux, Clelia Tambini du théâtre l'Avant-Seine, William Hogge et Sophie Agié-Carré de la médiathèque Les Fontenelles. Ce livret présente des structures avec lesquelles le collège a déjà travaillé et travaillera encore afin de poursuivre l'éducation artistique et culturelle qui est l'un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, des collèges et des lycées. Elle répond aux exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit permettre la réussite de chaque élève sur l'ensemble du territoire en favorisant un égal accès à l'art et à la culture. Dans ce document j'ai souhaité centraliser des informations, que j'ai pu recueillir année après année, après avoir pu expérimenter avec les professeurs de discipline ce qu'est une résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire, un Chemin des arts, un PACTE, un projet PEAC. Ce livret n'a rien d'exhaustif ! D'autres structures, propositions, appels à projet existent et je continuerai à mener une veille pour vous communiquer des informations utiles pour l'éducation artistique et culturelle.

Pour accompagner la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, le ministère de l'éducation nationale a édité en 2013 un guide qui présente les principes et l'organisation du parcours pour un élève. Ce guide rappelle les principes de conception, de mise en oeuvre autour de la démarche de projet notamment, ainsi que le suivi du parcours à l'école, au collège et au lycée dans le cadre de la circulaire de 2013. Le guide est accessible ICI sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/document/30883/download>

Cette éducation se fonde sur la pédagogie de projet. La démarche de projet implique une pédagogie active fondée sur la participation et l'implication des élèves, auxquels est attribué un rôle collaboratif. Les acteurs impliqués dans le projet : enseignants et personnels, élèves, partenaires, agissent dans une interaction continue. La démarche de projet favorise ainsi : - l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe. - le recours à l'expérimentation, au tâtonnement. - l'observation partagée et la communication. - le développement de la créativité par l'émulation. - l'engagement, l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun. - le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons. NOR : MENE1514630A Arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015 <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

SOMMAIRE

- 06 Centre dramatique national Nanterre-Amandiers.
- 08 Les archives départementales des Hauts-de Seine.
- 14 La Maison de la musique de Nanterre.
- 20 L'Espace d'art La Terrasse à Nanterre.
- 24 Les médiathèques de Nanterre.
- 28 L'Agora fabrique des futurs à Nanterre.
- 30 Le musée départemental Albert Kahn à Boulogne Billancourt..
- 36 Le théâtre André Malraux à Rueil Malmaison.



SOMMAIRE

- 38 Le théâtre L'Avant-Seine à Colombes.
- 42ERMES : Ensemble pour la Réussite et la Mobilisation des Elèves dans leur Scolarité.
- 45Chemin des arts.
- 48PACTE : Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif.
- 50ADAGE : Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle.
- 55 Sites ressource.

Centre dramatique national Nanterre-Amandiers



« Créer, partager, désirer et accompagner sont les points cardinaux de mon projet. Avec une équipe, des artistes, un public, de nombreux partenariats, je souhaite poursuivre et réinventer cette aventure artistique plurielle. Le théâtre n'est pas un vieux mot, c'est un beau mot que chaque époque et génération interroge avec son temps. »
Christophe Rauck

Le contact pour notre territoire du quartier du Parc : Audrey Saoli :
a.saoli@amandiers.com 06 78 21 68 60
<https://nanterre-amandiers.com/>



Audrey SAOLI, chargée des relations avec les publics.



Le théâtre Nanterre-Amandiers.

Depuis janvier 2021, Christophe Rauck est le nouveau directeur du théâtre Nanterre-Amandiers. Son projet pour le théâtre vit par son public. La diversité, l'accueil et l'hospitalité sont des valeurs partagées et portées par toute l'équipe. Les « saisons partagées » avec les artistes associées en sont la colonne vertébrale, elles sont la nouvelle identité du Théâtre Nanterre-Amandiers. Une invitation privilégiée est faite à 4 artistes et metteuses en scène capables de créer les grands récits du monde d'aujourd'hui. La jeune création, la transmission et les auteur-trices sont également les fondements de ce nouveau projet.

Cette structure met en place tout type de projets en lien avec la programmation : PEAC, PACTE, Chemins des arts...) qui s'accompagnent toujours d'un parcours de spectacles et d'une visite du théâtre (fonctionnement d'un théâtre, découverte des métiers du spectacle vivant. Le partenariat peut être également plus "léger" et contenir une sortie à un spectacle, une visite et/ou une médiation.

Adresse du lieu :

Nanterre-Amandiers centre dramatique national
7 avenue Pablo-Picasso
92022 Nanterre Cedex
10 min à pied de notre collège.

Archives départementales





Le Service éducatif des Archives départementales des Hauts-de-Seine

Les Archives départementales sont **le lieu ressource par excellence pour comprendre l'histoire à travers des documents originaux.**

Le Service éducatif a pour projet de faire découvrir aux élèves que l'Histoire ne se trouve pas seulement dans les manuels scolaires, mais qu'il existe un lieu où sont conservés tous les témoignages et les preuves manuscrites et iconographiques d'événements historiques qui se sont déroulés dans les Hauts-de-Seine. Ils apprennent qu'eux aussi font partie de l'Histoire du 92 et qu'il peut y avoir des traces de leur passage dans le département.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser des documents et des images originaux.
- Développer sa connaissance des institutions.
- Se constituer des repères historiques et culturels.
- Acquérir une connaissance du territoire.
- Stimuler sa créativité par la pratique artistique.

Le service éducatif

Comment préparer une sortie aux archives ?

Organisation : Les classes, du CE1 à la terminale, sont accueillies avec leurs accompagnateurs, après réservation téléphonique ou par courriel, par les professeurs-relais ou les médiatrices des Archives départementales. Ces ateliers peuvent être adaptés selon la demande de l'enseignant et pour des classes spécifiques (CLIS, SEGPA, UPE2A). Effectifs : une classe entière par séance. Durée : 1h30 Gratuit. Les ateliers ont lieu d'octobre à juin.

Pour préparer les séances, les professeurs peuvent aller au Service éducatif (ouvert de 9h00 à 17h30 du lundi au vendredi et pendant les vacances scolaires), sur rendezvous, afin de consulter les documents sur lesquels leurs élèves travailleront ou bien d'élaborer une séance spécifique liée à un projet pédagogique (si les fonds conservés aux Archives le permettent).

Ou consulter le site des Archives :

<http://archives.hauts-de-seine.fr>

Ouvrez la rubrique à droite : "Action éducative".

Ici l'adresse de l'open data du département avec images libres de droit à exploiter :

<https://opendata.hauts-de-seine.fr/explore/?refine.theme=Culture+%2F+Tourisme&sort=modifié>

Informations pratiques :

Contact : Cécile PAQUETTE, responsable du service éducatif

Courriel : cpaquette@hauts-de-seine.fr

Adresse : 137 avenue Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie - 92000 NANTERRE

Tel : 01 41 37 11 02

Courriel : archivesdepartementales@hauts-de-seine.fr

Site : <https://archives.hauts-de-seine.fr/>



Cécile Paquette : responsable du service éducatif.



Atelier découverte des archives.

Les thèmes des ateliers avec dossiers pédagogiques : la Révolution française dans les Hauts-de-Seine, Du général à l'Empereur le parcours de Napoléon Bonaparte dans les Hauts-de-Seine, Joséphine et Napoléon à Malmaison, L'école au XIXe siècle, La guerre de 1870, La Révolution industrielle dans les Hauts-de-Seine, La Grande Guerre en affiches, La Seconde Guerre mondiale en affiches, La cartographie du 92, Le cinéma dans les Hauts-de-Seine, Le théâtre dans les Hauts-de-Seine, Les bidonvilles, Les usages de la Seine dans les Hauts-de-Seine, La citoyenneté.

Les thèmes des expositions itinérantes : les prêts d'expositions sont gratuits et pour 3 semaines. Ecoles et écoliers dans les Hauts-de-Seine au XIXe siècle, La Grande Guerre dans les Hauts-de-Seine, Hauts-de-Seine 1939-1945. Occupation, Résistance, Libération *L'ère du temps *Florian *Histoires de livres

De notre collège les archives sont accessibles en 20 minutes à pied.



Exposition

EN HAUTS de Seine DE L'AFFICHE
L'art d'informer, convaincre, séduire
20 septembre 2021 - 17 juin 2022

Boutet de Monvel

EN HAUTS de Seine DE L’AFFICHE

L’art d’informer, convaincre, séduire.

20 septembre 2021 - 17 juin 2022

Présente sur les abris bus, dans les couloirs de métro, le long des routes, sur les grands panneaux qui jalonnent nos rues ou encore collée illégalement sur nos murs, surgissant au hasard des pages des magazines et des journaux, l’affiche cherche à attirer notre attention. Ses couleurs et son graphisme accrochent le regard, ses slogans nous interpellent.

Mais son message est multiple : informer, convaincre ou séduire ?... Selon que l’affiche s’adresse à nous en tant que citoyen ou en tant que consommateur. Selon qu’elle veuille juste nous renseigner ou davantage nous pousser à la réflexion, à la critique. Selon qu’elle nous incite à voter pour un candidat ou à acheter un produit.

Les Archives départementales conservent plusieurs milliers d’affiches, de la fin du XVIIIe siècle jusqu’aux années 2 000, un fonds majeur composé de documents qui ont été versés ou acquis : affiches officielles pour renseigner les habitants sur les événements majeurs de leur ville, leur département, leur pays ; affiches de propagande et électorales (conflits, mouvements politiques ou syndicaux, associations...) ; affiches publicitaires (industries et produits, immobilier, tourisme, spectacles...), témoignant d’instantanés tragiques mais aussi de la vie quotidienne des habitants du département et de l’évolution du territoire.

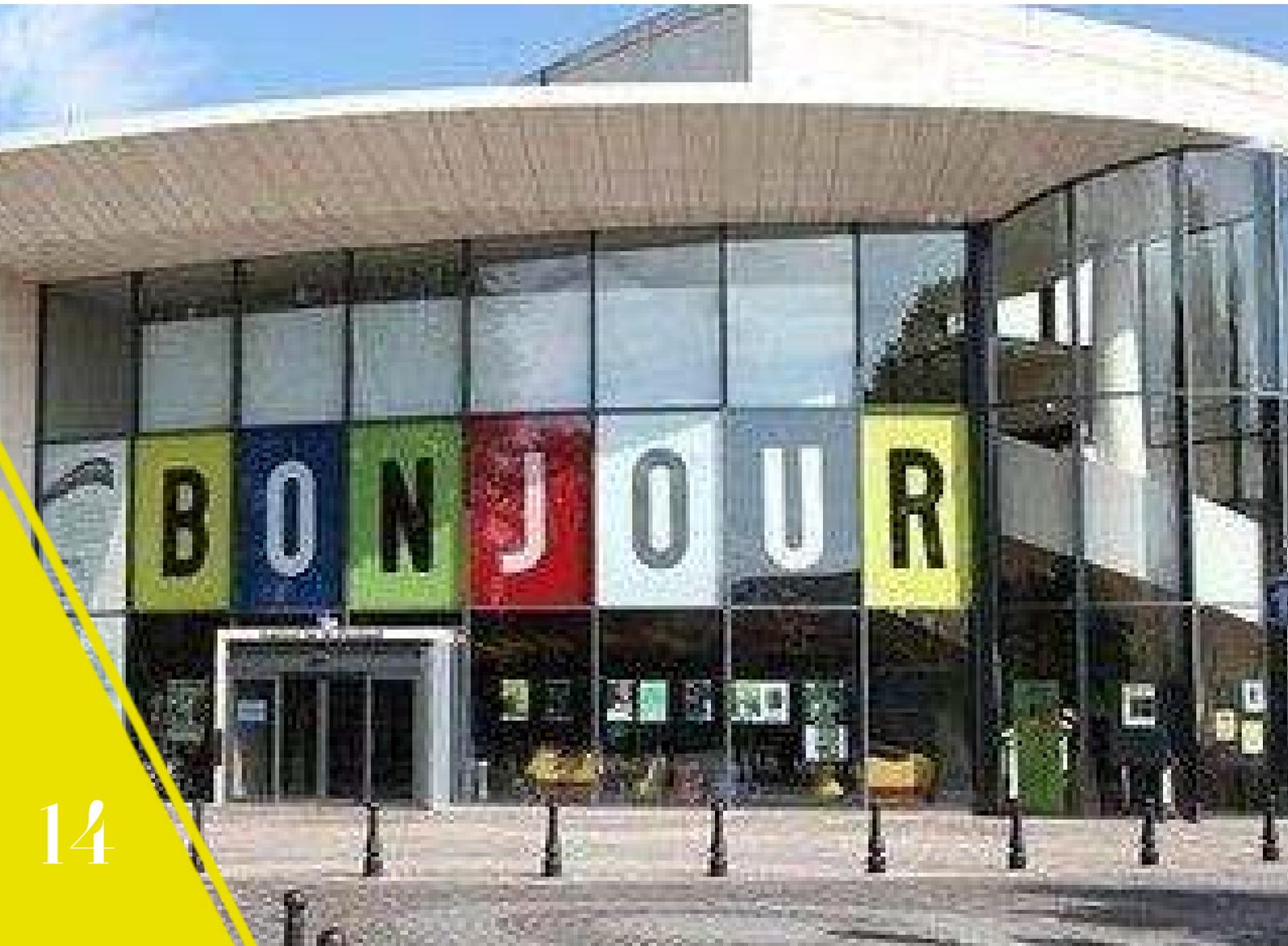
Des « placards » typographiques en noir et blanc aux « réclames » colorées, venez découvrir une partie de ces collections, complément visuel des documents administratifs, qui se prêtent au développement de projets éducatifs sur la lecture, la compréhension et le décodage d’image.

L’exposition propose une approche thématique suivant trois axes :

- Informer : affiches officielles nationales, affiches administratives locales, essentiellement des textes.
- Convaincre : affiches de propagande des deux guerres mondiales, affiches politiques et syndicales (dont élections).
- Séduire : affiches publicitaires : industries locales (automobiles et cycles, alimentation...), immobilières (créations de lotissements, vente de terrains), loisirs (fêtes, spectacles, tourisme...).

Une déclinaison de l’exposition est installée dans le parc André-Malraux : Les thématiques sont identiques, mais les documents reproduits dans le parc sont différents et centrés sur Nanterre, permettant ainsi de prolonger sa visite aux Archives départementales et inversement...

La Maison de la musique de Nanterre



Présentation de la Mmn

La Maison de la musique est un équipement culturel de la ville de Nanterre. Scène conventionnée pour la musique, elle porte un projet artistique ouvert sur les musiques et les danses dans toute leur diversité. Au-delà de la musique et de la danse, une large programmation destinée à l'enfance et la jeunesse rassemble de nouvelles formes – théâtre, arts du cirque, cinéma... – et rayonne sur l'ensemble du territoire.

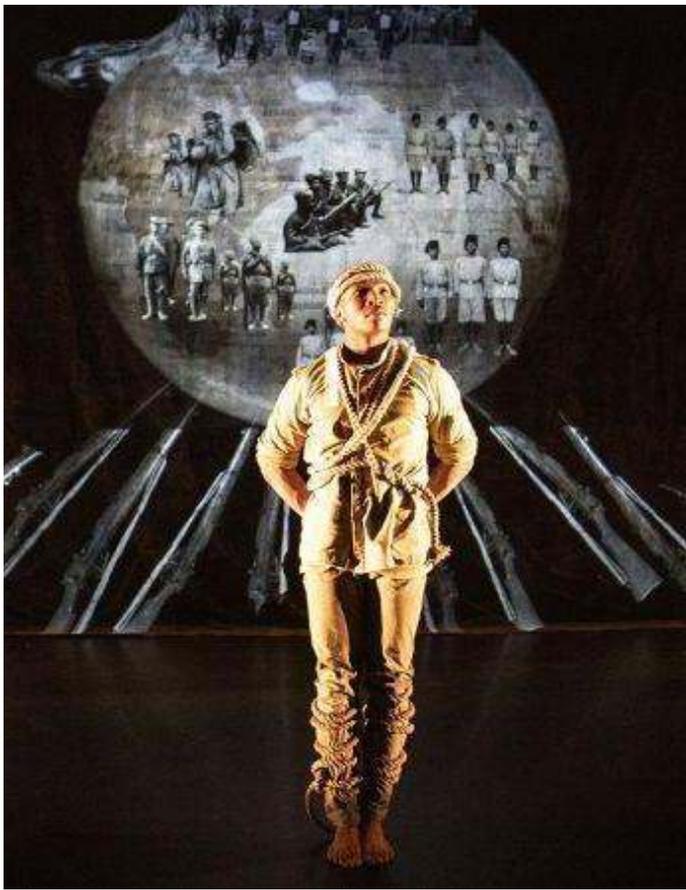
La Maison de la musique s'engage à favoriser la démocratie culturelle et l'accès aux arts pour tous. Dans le cadre scolaire, l'action se fonde à la fois sur la découverte des différents champs du spectacle vivant et sur l'initiation à la pratique artistique, via les différents dispositifs d'éducation artistique et culturelle. L'accompagnement tout au long de la saison permet de sensibiliser les élèves aux propositions artistiques de la programmation. Chaque saison culturelle, ce sont près de 600 scolaires de la primaire au lycée qui sont impliqués dans le cadre d'actions et de projets d'éducation artistique et culturelle.

En emmenant nos élèves à la Maison de la musique, nous bénéficions de tarifs préférentiels :

Visites de la Maison de la musique et présentations de saison et temps de médiation en classe : gratuit.

*Venue sur un spectacle dans un cadre scolaire : 5€ la place
Venue sur un spectacle dans le cadre des Chemins des arts : 2,50€ la place.
Gratuité pour les accompagnateurs.trices*

Hall de la Maison de la musique.



Les élèves ont vu

Chotto Xenos, AKRAM KHAN COMPANY



A l'origine fut la vitesse ! de Philippe Gordiani & Nicolas Boudier.



FIQ ! (Réveille-toi !) Groupe acrobatique de Tanger

Comment créer un nouveau projet ?

Modalités pour monter un nouveau projet :



Sonia Orofiamma-Vaz, chargée des relations avec les publics.



Projet Les fabriques à musique dans la grande salle.

L'équipe des relations avec les publics est à votre écoute, que vous souhaitiez monter un projet avec cette structure, venir visiter la Maison de la musique ou emmener les élèves voir un spectacle. A la fin de chaque année scolaire, nous venons au CDI pour présenter aux enseignants intéressés les spectacles de la saison prochaine et construire avec vous des parcours de spectateur sur mesure. Pour élaborer un projet d'éducation artistique et culturelle dans le cadre d'un dispositif comme un Chemins des arts ou un PACTE, nous vous invitons à nous contacter avant la fin du mois de mai pour la saison suivante. Vous avez une idée d'action culturelle qui ne rentre pas dans le cadre d'un dispositif ? Vous pouvez prendre contact avec nous en tout temps.

Contacts : Sonia Orofiamma-Vaz, Chargée des relations avec les publics.
SONIA.OROFIAMMA-VAZ@mairie-nanterre.fr
Aline.DUBOSCLARD@mairie-nanterre.fr
01 41 37 94 55 - 06 03 68 19 26
maisondelamusique@mairie-nanterre.fr
01 41 37 94 20 La Maison de la musique est accessible en 30 minutes à pied du collège. Elle se situe 8 rue des Anciennes Mairies à Nanterre.

La Maison de la musique est accessible en 30 minutes à pied du collège. Elle se situe 8 rue des Anciennes Mairies à Nanterre.



La fabrique à musiques 2020/2021 : grande salle de la Maison de la musique.



Spectacle 5ès Hurlants de la Compagnie L'oublié(e) © photos Georges Ridel

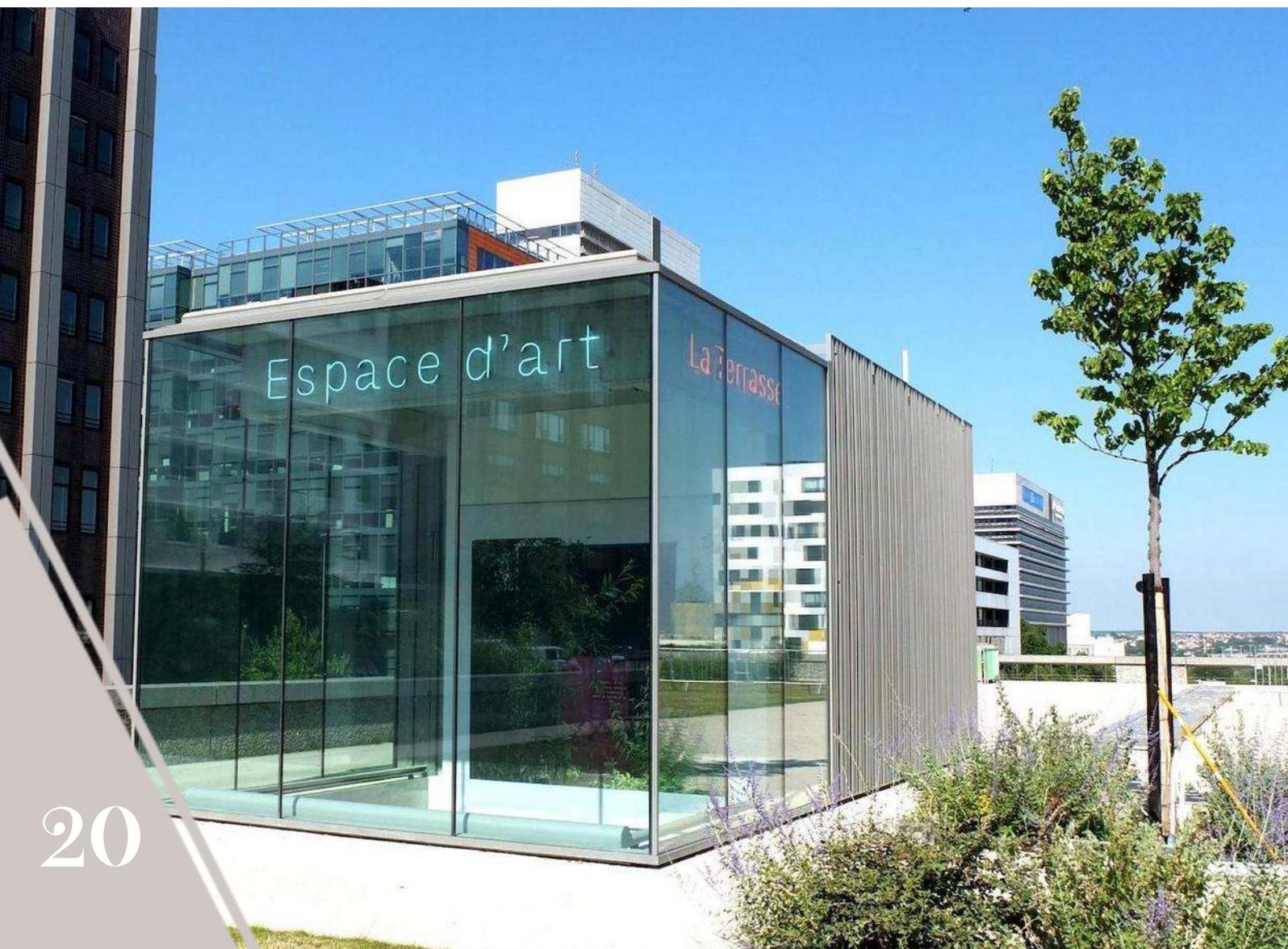


Visite de la Maison de la musique avec la régisseuse lumières.



Spectacle Radio live en 3ème.

L'espace d'art La Terrasse





Le lieu se compose d'un espace principal polyvalent de 146 m², d'une vitrine de 40 m² visible de la place Nelson-Mandela, d'un toit-terrasse de gazon en plein air qui accueille des oeuvres visibles à tout moment dans l'espace public. Pour s'y rendre, il faut compter 25 min à pied depuis notre collège.

La Terrasse est un centre d'art contemporain qui développe un programme d'expositions, d'actions culturelles, et d'art dans l'espace public. Peinture, sculpture, photographie, installation, performance ou nouveaux médias, la Terrasse prend le pouls de la création en arts plastiques et visuels. Elle explore et expérimente, aux côtés des artistes, de nouveaux langages et de nouveaux imaginaires.

Installée aux Terrasses à la croisée de plusieurs quartiers, au contact de la mutation urbaine, la Terrasse travaille le lien entre art et territoire. La Terrasse facilite l'accès à l'art pour le plus grand nombre en organisant et animant une médiation adaptée aux différents publics qu'elle reçoit.

Accueil personnalisé pour les visiteurs individuels, visites commentées, ateliers, rencontres, conférences, débats, la Terrasse est un lieu d'échanges des idées, de transmission des savoirs, de convivialité et de générosité.

Elle porte une attention particulière à l'accueil des jeunes Nanterriens en invitant chaque saison des centaines de classes et centres de loisirs. Des projets d'Éducation artistique et culturelle avec des artistes intervenants sont menés régulièrement, n'hésitez pas à vous rapprocher de la chargée de la médiation culturelle pour en monter un..



Projet "L'art dans l'espace public" sortie pour l'exposition Desprairies avec une classe de 5ème.



Visite de l'exposition "Mers célestes" dans le cadre du projet "Art dans l'espace public".



Projet Chemins des arts « Mise en scène » avec l'artiste Zohreh Zavareh pour la classe UPE2A.

Informations pratiques

Contact : Line Françillon chargée de médiation culturelle.
line.francillon@mairienanterre.fr
téléphone 01 41 37 62 67

Programmation en cours :

<https://www.nanterre.fr/3724-exposition-s-et-evenements-a-la-terrasse.htm>

Actions d'éducation artistique et culturelle :

<https://www.nanterre.fr/3731-les-actions-d-education-artistique-et-culturelle.htm>

Les visites et ateliers avec la médiatrice culturelle sont gratuites, sur simple réservation d'un créneau. Les rencontres et ateliers avec des artistes est à discuter ensemble, pour qu'il s'inscrive dans un dispositif et permette un partage du coût. Les artistes sont rémunérés au minimum 65€ de l'heure ttc pour des interventions en milieu scolaire. Les dispositifs peuvent être PEAC : Projet d'éducation artistique et culturel (prise en charge commune Education Nationale et secteur arts plastiques de la ville).

Pour le projet PEAC, c'est un dispositif géré par la DSDEN, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale en partenariat avec une structure culturelle. Avec la Terrasse, des rencontres et ateliers avec un artiste basés sur une visite d'exposition. Le projet est à construire en partenariat. Le professeur intéressé doit prendre contact avec Line Françillon, puis ensemble vous répondez à l'appel à projets PEAC, habituellement ouvert au mois de juin jusqu'en septembre. Cela nécessite un investissement du professeur pour remplir le dossier, évaluer les financements, avec l'accompagnement de Line Françillon. Côté budget la prise en charge est partagée entre le collège et le service arts plastiques de la ville. Pour la partie financement, comme pour tous les projets il faut l'accord de la direction et la/le gestionnaire.

L'espace d'art La Terrasse propose également des parcours *Chemins des arts*.

Les médiathèques de Nanterre



Les services

La carte de prêt est gratuite : 40 documents* pour 6 semaines. *hors dvd et cd. Elle vous permet d'emprunter gratuitement 40 documents* pour 6 semaines dans toutes les médiathèques. Pour l'obtenir, rendez vous dans une médiathèque avec une pièce d'identité et un justificatif de votre activité professionnelle avec l'adresse. Cette carte collectivité est nominative, implique votre responsabilité. Vous vous engagez à restituer les documents en bon état et dans les délais impartis. Vous veillerez au remplacement des livres perdus ou détériorés.

Vous voulez venir à la médiathèque avec votre classe ? Les bibliothécaires accueillent tous les niveaux. En septembre je vous ai fait parvenir le livret des médiathèques avec les modalités d'inscription pour 2021/2022 pour les classes.

Pour tout renseignement ou demande d'accueil, vous pourrez contacter :
Laurence Mosnier 01 47 29 51 62 du mardi au samedi laurence.mosnier@mairie-nanterre.fr

L'accueil de stagiaires : le réseau des médiathèques accueille régulièrement des élèves dans le cadre de leur stage d'observation en milieu professionnel.

Pour toute demande, adressez une lettre de motivation à la directrice du réseau des médiathèques : aude.lalande@mairie-nanterre.fr



Les ateliers

Visite - découverte (tous les niveaux):

Un ou une bibliothécaire vous accueille pour vous présenter la médiathèque suivi des questions éventuelles des élèves. Ils ont ensuite quartier libre pour découvrir la médiathèque par eux-mêmes.

Lecture à voix-haute (6e et 5e) :

Cet accueil invite les élèves à découvrir des textes, des techniques de lecture à voix haute et à explorer les potentialités de leur voix.

Enquête documentaire (6e et 5e) :

Séance de recherche documentaire à la manière d'une enquête policière.

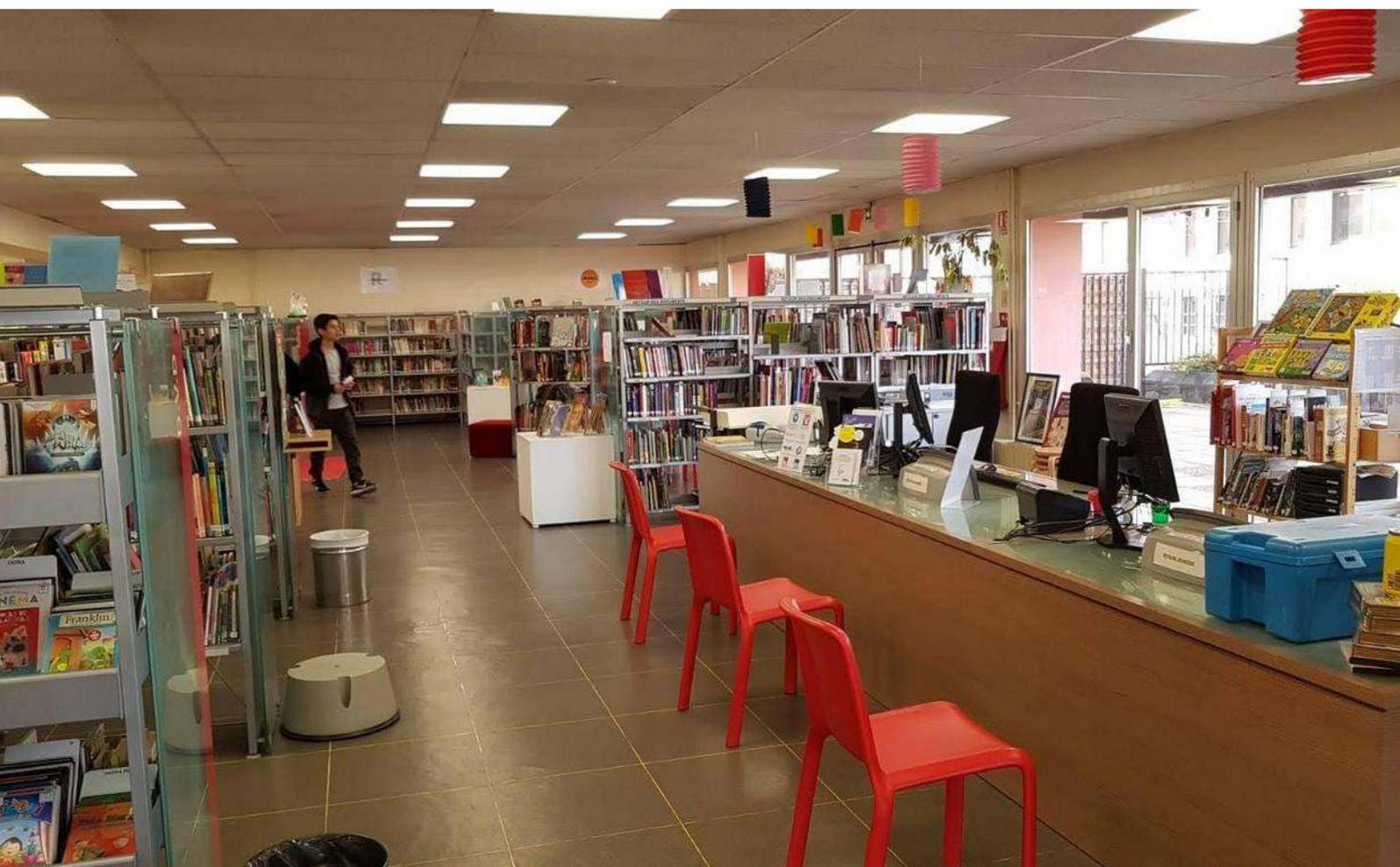
"Où sont les femmes?" (4e et 3e) :

Présentation de livres et échange pour réfléchir à la représentation et à la place des femmes dans tous les domaines de la connaissance.

BD (4e-3e) :

BD franco-belge, comics, mangas un tour du monde de la BD en images et en couleur.

Créer un projet avec la médiathèque



Envoyez par mail une courte description de votre projet à Morgane Robbes, responsable de l'action culturelle, éducative et sociale du réseau des médiathèques en indiquant :

- ◆ Le nom du collège
- ◆ La ou les classe(s) concernées, ainsi que les enseignants impliqués,
- ◆ Vos coordonnées .

Contact : Morgane Robbes

morgane.robbes@mairie-nanterre.fr

et son téléphone le 01 47 29 51 33.

L'Agora Fabrique des futurs



Radio Agora

Site :

<https://radioagora-nanterre.fr/podcasts/1-Nanterre>



Enregistrement de l'émission radiophonique en 3ème pour Lecture pour tous

UNE WEB-RADIO PARTICIPATIVE

Radio Agora est une web-radio collective, un outil d'expression proposé à tous les habitants et usagers de la ville qui ont envie de prendre la parole et de participer au débat public.

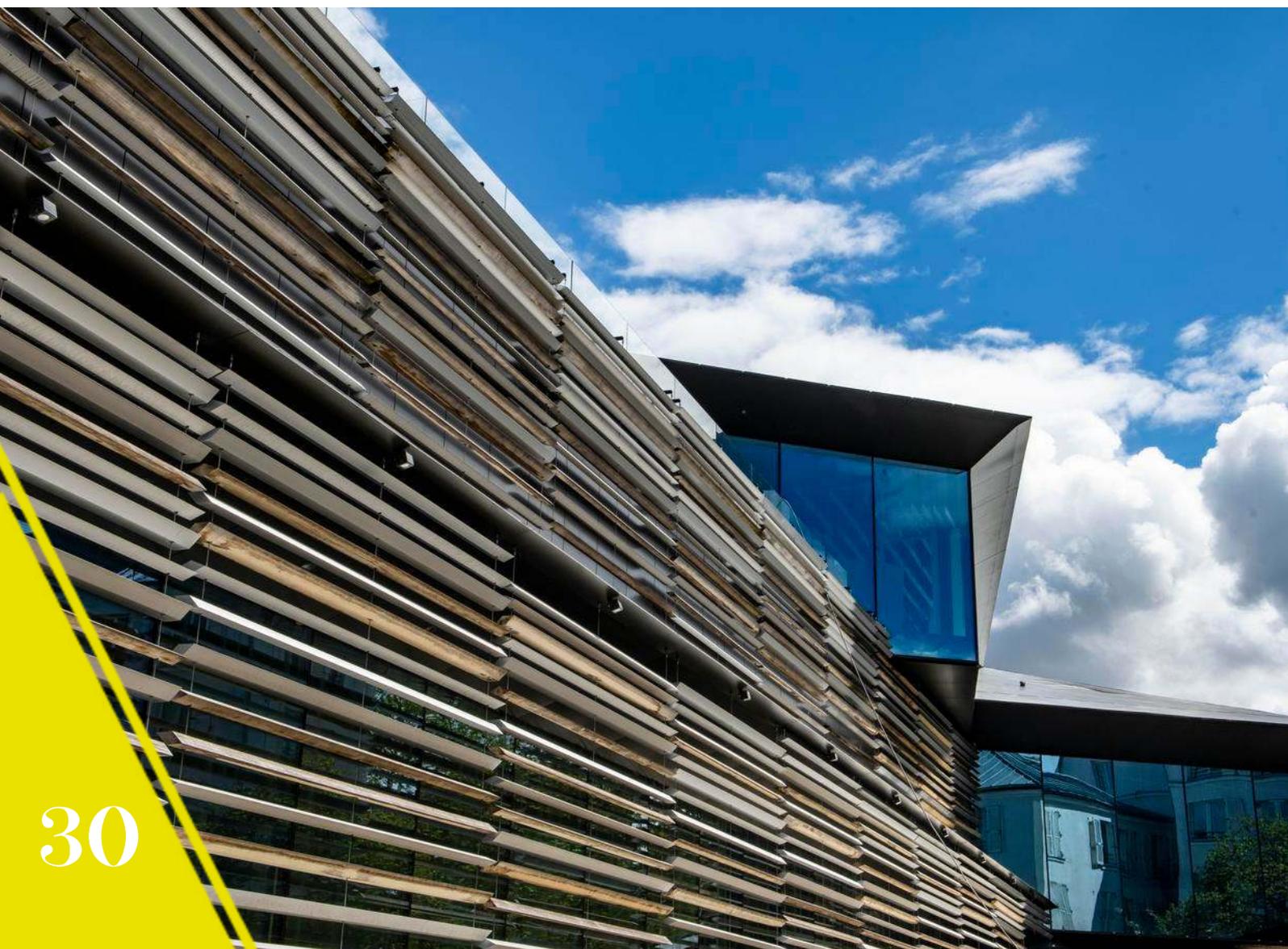
Un accompagnement technique et éditorial est proposé sur place pour réaliser des chroniques, émissions, débats, interviews suivant la volonté de chacun.

Pour participer à la radio :

agora@mairie-nanterre.fr

ou passez à l'Agora !

Le musée départemental Albert-Kahn



Musée départemental Albert-Kahn



Anne Dubois, chargée de médiation et d'action culturelle



Atelier dans le cadre du PACTE Cercle de mémoire.



Le jardin français vu de haut. © CD92

Musée départemental Albert Kahn

Le musée départemental Albert-Kahn valorise une double collection fondée par le banquier philanthrope du même nom. Outre un jardin à scènes paysagères, il conserve les *Archives de la Planète*, une collection d'images photographiques et cinématographiques réalisées entre 1909 et 1931 pour « fixer, une fois pour toutes, des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine dont la disparition fatale n'est plus d'une question de temps ».



Démonstration d'appareils de prise de vue. CD92 ©Béatrice de Changy

En 2022, le musée départemental Albert-Kahn rouvre avec **un nouveau bâtiment** et la **réhabilitation des bâtiments historiques** situés dans le jardin. Un parcours de référence et des expositions temporaires permettent de resituer l'œuvre d'Albert Kahn dans son contexte historique et culturel afin d'en évaluer l'originalité et l'importance.

Contact : Anne Dubois, chargée de médiation et de l'action culturelle adubois@hauts-de-seine.fr / 01.41.04.33.10

Horaires : Possibilité d'accueillir les groupes scolaires le lundi à partir de 13 heures du mardi au vendredi matin à partir de 9h

Tarifs : Visite-atelier au musée : 40€ (Hors projet EAC).

Prêt du kit pédagogique : gratuit

Projet en classe : sur demande

=> **Réservation obligatoire** au museekahn-scolaire@hauts-de-seine.fr ou 01.55.19.28.00

Adresse et accès : 10-14 rue du Port 92100

Boulogne-Billancourt

Métro : ligne 10, station « Boulogne – Pont de Saint-Cloud »

Bus : lignes 17, 52, 72, 126, 160, 175, 460, 467

Tram : ligne 2, station « Parc de Saint-Cloud »

Vélib' : rond-point Rhin et Danube

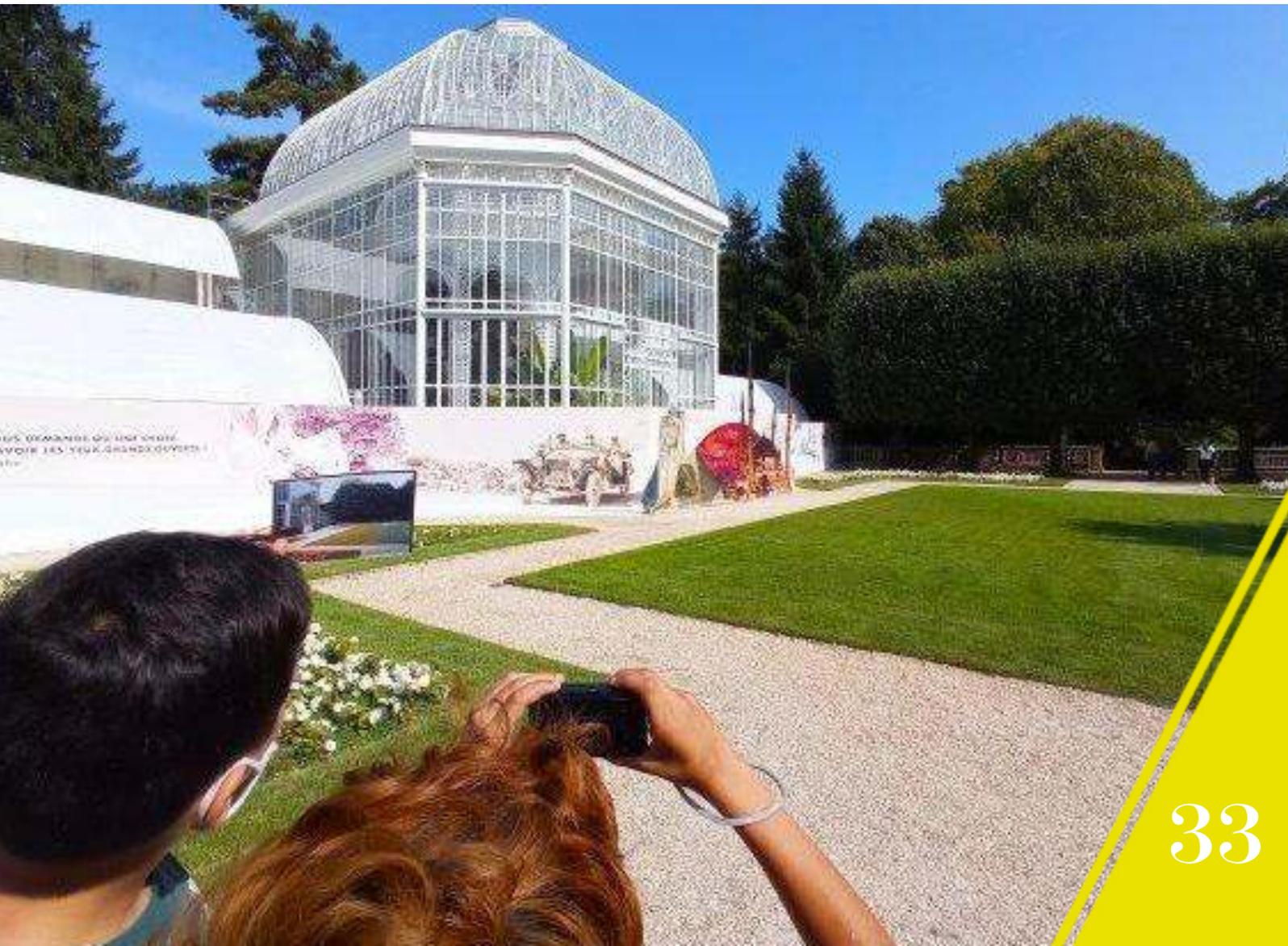
Attention : Le musée ne dispose pas de parking pour les cars. Les pique-niques ne sont pas autorisés sur

L'offre pédagogique :

La visite libre : Elle donne accès à l'ensemble de l'exposition permanente en autonomie selon vos envies et votre programme.

La visite-atelier : Elle est menée par une médiatrice du musée et comprend un temps de visite guidée suivi d'un temps de pratique. Elle permet d'aiguiser le regard et l'esprit critique des élèves en les rendant acteurs de leur visite. Grâce à ces visite-ateliers, pensés en lien avec les programmes scolaires, les élèves observent des images prises dans le monde entier au début du 20^e siècle, appréhendent leurs codes et déchiffrent leurs intentions.

=> découvrez l'ensemble de notre offre de visite sur notre site internet : <https://albert-kahn.hauts-de-seine.fr/>





Le kit pédagogique :

Axé autour de l'éducation à l'image, le kit pédagogique du musée départemental Albert-Kahn répond aux exigences des programmes scolaires de toutes les disciplines. Il fait le pari d'une pédagogie où le jeu, le plaisir et l'échange sont au cœur de l'apprentissage. La plupart des activités sont prévues pour être réalisées en petits groupes afin de permettre une dynamique conviviale de dialogue et de débat.

Le kit est constitué de 50 images, **4 modules** et une dizaine d'activités pour découvrir comment regarder, saisir, traiter et diffuser une image en toute autonomie !

- **Module 1 : Découverte** : Les participants découvrent les images du jeu de cartes « Découverte » sans aucun élément de contexte. Ce module permet de comprendre qu'il est possible de formuler différentes hypothèses sur une image lorsque celle-ci n'est pas contextualisée : certaines sont justes, d'autres sont fausses. Il met en évidence la nécessité d'interroger les images.

- **Module 2 : Prise de vue** : Les participants étudient comment les images résultent de possibilités et de contraintes au moment de la prise de vue. Le module les invite à regarder les images du jeu de cartes « Découverte » en questionnant les conditions dans lesquelles elles ont été prises : qui les a commandées, qui les a prises, quand, où, comment, avec quel appareil ?

- **Module 3 : Post-production** : Les participants découvrent comment le rapport entre une image et la réalité qu'elle représente dépend aussi de manipulations opérées sur l'image après la prise de vue. Ces manipulations peuvent être physiques (retouche ou montage) mais elles peuvent aussi être documentaires (légendage ou classement).

- **Module 4 : Diffusion et réception** : Ce module a pour but de faire comprendre aux participants que la réception d'une image – la manière dont une personne donnée la comprend – dépend de sa diffusion – la manière dont elle est montrée. Pour cela, l'activité leur permet d'expérimenter concrètement cet impact en les mettant en situation de choisir notamment le mode de diffusion, la sélection des images ainsi que l'attribution ou non de textes dans le cadre d'un projet collectif.

Concevoir un projet d'éducation artistique et culturelle sur-mesure Tout au long de l'année, l'équipe de médiation vous accompagne pour :

- Vous orienter et vous présenter son offre pédagogique
- Adapter ses offres aux spécificités de vos classes
- Co-construire des projets d'éducation artistiques et culturelle sur-mesure au sein de dispositifs départementaux, régionaux et nationaux : *Chemin des Arts, PACTE, Classe à PAC, Résidence d'Artiste etc.*



Les ressources pédagogiques et les formations

Les ressources pédagogiques :

L'Open Data : nos collections numérisées sont libres d'accès, vous pourrez rechercher par mots clés ou en passant par la cartographie les images qui vous intéressent puis les télécharger.

=> Consultez nos collections sur notre OpenData : <http://collections.albert-kahn.hauts-de-seine.fr/?page=accueil>

=> Consulter une partie de nos collections cinématographiques sur notre chaîne dailymotion : <https://www.dailymotion.com/collections-albert-kahn/videos>

Les formations :

Découvrir les collections : Venez nous rencontrer lors de temps de formation vous permettant de visiter l'exposition permanente du musée lors d'une visite privilégiée, découvrir l'offre pédagogique dédiée aux scolaires et vous former aux ressources pédagogiques disponibles.

Apprendre avec le kit pédagogique : Bénéficiez de notre outil ludique pour découvrir les Archives de la Planète grâce à notre temps de formation. Elle vous permet de bénéficier du prêt gratuit d'un kit pédagogique dans votre établissement au cours de l'année scolaire pour une période de votre choix.

Inscription : museekahn-scolaire@hauts-de-seine.fr

Le théâtre André Malraux



Informations pratiques

Des propositions qui invitent au dialogue, des rendez-vous donnés pour traverser collectivement des émotions culturelles, des instants privilégiés à partager en dehors des enceintes des établissements scolaires, des prétextes pour appréhender la parole poétique avec toujours, en filigrane, la conviction que le spectacle vivant est un moyen ludique d'apprendre et de grandir.



Mathilde Monville, relations avec les enseignants TAM.



Pièce de théâtre La guerre de Troie pour des 6è. © L. Ricouard

Danse, théâtre, cirque, musique, humour, de répertoire ou contemporain ; de nombreux parcours à travers les disciplines sont à imaginer ensemble avec :

- Des représentations sur le temps scolaire et en soirée.
- Un tarif entre 10€ et 13€ par élève.
- Gratuit pour les accompagnateurs (1 pour 12 élèves).

Une possible expérience augmentée autour d'un bord plateau, d'une visité d'un décor.

- Des ressources pédagogiques.
- Des conseils adaptés au profil de vos élèves et à vos objectifs pédagogiques dans le choix des spectacles, des interventions possibles.

Adresse : 9 Place des Arts 92500 Rueil-Malmaison.

Accès : bus 258 (30 min du collège).

Contact :
Mathilde MONVILLE
relations avec les enseignants
mathilde.monville@tam.fr
01 47 32 24 42

Le théâtre L'Avant-Seine



Informations pratiques

L'Avant Seine / Théâtre de Colombes est un établissement culturel à la fois lieu de vie, de partage et d'émotions, en prise avec l'art et le monde d'aujourd'hui, brassant toutes les générations et les cultures. Notre programmation est pluridisciplinaire : théâtre, danse, cirque, musique, humour... Avec une salle modulable de 950 places et des espaces transformables, nous accueillons chaque année une cinquantaine de spectacles, des événements conviviaux et des journées à destination des familles. L'Avant Seine a pour ambition de favoriser l'accès à la culture pour tous et de développer l'éducation artistique en milieu scolaire et à destination du champ social.

Que faire à l'Avant Seine ?

- Organiser une sortie sur un ou plusieurs spectacles avec vos élèves.
- Visiter les coulisses et découvrir de nouveaux métiers.
- Rencontrer des artistes avant et après les spectacles.
- Pratiquer le théâtre, la danse, le cirque ou la musique dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle.



L'Avant-Seine Colombes

Pour préparer votre venue ou construire un projet contactez :
Clelia Tambini, chargée des relations avec les publics et des actions
culturelles : rp@lavant-seine.com 01.56.05.86.44



Clélia Tambini, chargée des relations avec les publics.



"Humans" pour une classe de 6ème.

Les ressources :

- Rendez-vous sur notre site web, onglet : Actions culturelles pour découvrir nos spectacles sur le temps scolaire et en soirée adaptés à vos classes :

<https://www.lavant-seine.com/en-action/>

- Consultez notre Guide de l'enseignant :

https://drive.google.com/file/d/1wiLjT7N0YHFqcb6dbqixGjCm6lxGEnf_/view?usp=sharing

- Découvrez notre Padlet pédagogique :

https://padlet.com/avantseine_rp/giopuzagt031

Calendrier - Avril-Mai : construisons ensemble un projet EAC dans le cadre du dispositif « Chemin des arts ». - Juin-Juillet : je me déplace dans votre établissement pour vous présenter la saison. Faites vos premières réservations ! - Sept à juin : réserver un spectacle à tout moment (dans la limite des places disponibles).

Exemple de projets : Dans le cadre du dispositif « Chemin des arts » financé par le département des Hauts-de-Seine, nous accueillerons en janvier 2022 une classe de 6ème du collège sur le spectacle de cirque Blizzard avant que les élèves ne soient initiés à la pratique circassienne avec les Noctambules et de voir un second spectacle à la Maison de la musique de Nanterre. Nous sommes également engagés dans d'autres projets de ce type sur la saison 21/22 avec trois collèges du 92 autour de thématiques variées : l'écologie, la confiance en l'autre et les avant-gardes russes au 20ème siècle.

Infos pratiques : 8€ par élève + places accompagnateurs gratuites (à raison d'un accompagnateur tous les 10 élèves). Accessibilité depuis le collège : bus 159 puis 276



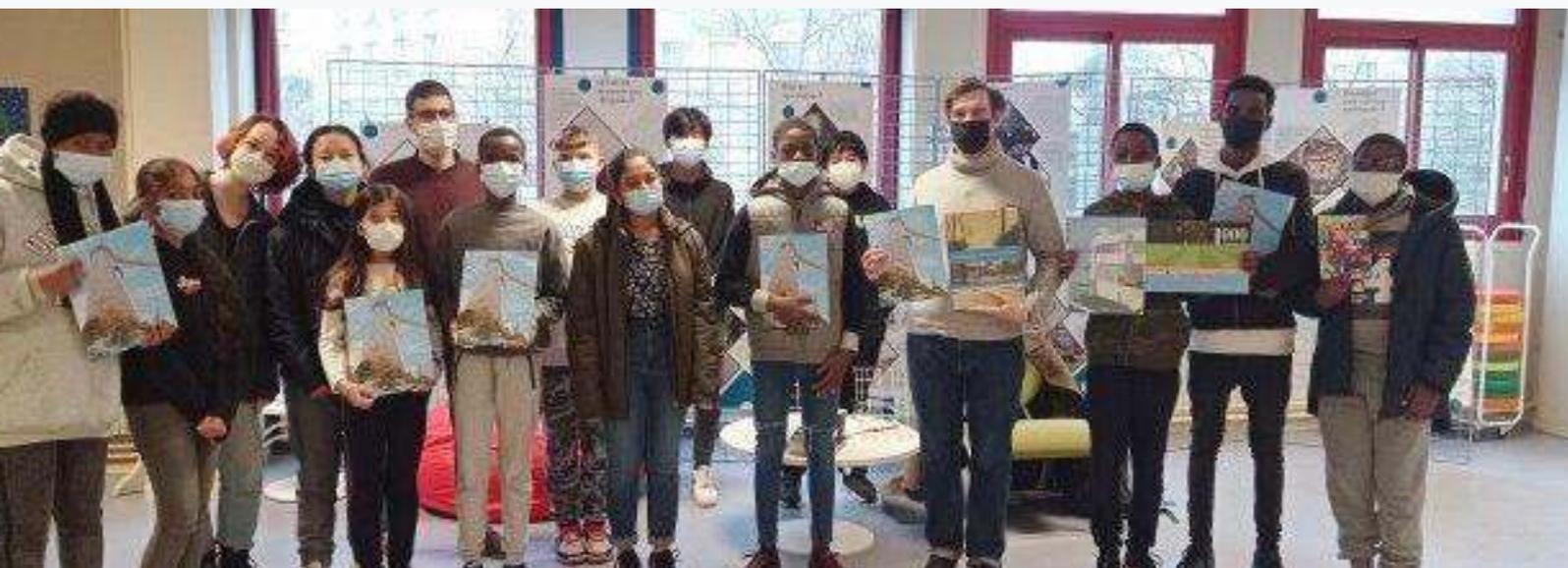
ERMES

Ensemble pour la Réussite et la Mobilisation des Elèves dans leur Scolarité.

Grâce à ERMES nous pouvons financer la billetterie pour des spectacles, des entrées pour des structures culturelles, payer des interventions d'artistes, participer à des prix littéraires, financer une partie des voyages scolaires interdisciplinaires, acheter des livres pour des projets...

ERMES propose ainsi, aux établissements, à travers un appel à projet annuel (début vers mi janvier et se termine vers mi mars), une large palette de dispositifs liés aux champs de l'éducation et de la citoyenneté. Les projets s'inscrivent dans le cadre des dispositifs suivants : Les ateliers pédagogiques (financement de vacances) ; Le plan pour la réussite à l'école et une meilleure insertion scolaire (PREMIS) (financement de vacances et de subventions d'investissement) ; Le soutien aux projets éducatifs des collèges (subventions) ; Les demandes d'équipements et de services numériques spécifiques» (attribution d'équipements et services numériques) ; Une offre de concours sur la pédagogie de projet, les « classes créatives ».

<https://www.78-92.fr/annuaire/aides-et-services/detail/projets-educatifs-et-citoyens>



Le prix littéraire Les Incorruptibles, financé par ERMES.



La venue du conteur Yvan Hemmer pour 12 classes, financé par ERMES.



Une partie de la fresque murale réunissant 3 projets, financée par ERMES.



La venue de la troupe Paralell théâtre, financé en partie par ERMES.



La billetterie pour des spectacles financés par ERMES.



Chemins des arts





C'est quoi un "Chemin des arts" ?
C'est un dispositif d'éducation artistique et culturelle porté par le Conseil départemental qui offre aux collégiens la possibilité de fréquenter des lieux culturels dans notre département et d'y découvrir les œuvres qui y sont programmées.

Les objectifs :

Le dispositif EVP est une école du spectateur, car il permet souvent pour la première fois de franchir la porte d'un lieu culturel (théâtres, salles de concert, centres d'art, musées...) et de rencontrer des artistes et leur œuvre. C'est aussi une école du citoyen car il contribue à la formation et à l'émancipation du citoyen de demain, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

Contacts :

Manuela Lucchini :
01 47 29 38 89 -
mlucchini@hauts-de-seine.fr

Les parcours territoriaux ont vocation à :

- réunir plusieurs acteurs culturels
- croiser les publics cibles du Département (publics éloignés de la culture).
- favoriser le lien au territoire et la fidélisation des partenariats.
- proposer deux sorties scolaires hors temps scolaire dans les lieux culturels du Département.
- proposer une restitution du travail réalisé tout au long du parcours.

Infos pratiques

Ici le lien vers les actions d'éducation artistique et culturelle : Chemins des arts (anciens EVP), Collège au cinéma et Choeur des collèges.

<https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/colleges-et-education/des-activites-pedagogiques-numeriques-et-citoyennes/les-actions-deducation-artistique-et-culturelle>

1) Un enseignant ayant déjà mené un projet peut être directement contacté par un partenaire culturel courant mai. De ce fait le parcours Chemins des arts pour l'année suivante lui sera réservé dans le catalogue en ligne.

2) Consulter le catalogue en ligne que je vous transmets courant septembre. (Il est disponible sur le site du département : <https://cheminsdesarts.hauts-de-seine.fr/catalogue>. A partir de cette brochure il faut sélectionner un parcours qui vous intéresse pour vos élèves. (une classe). Il faut ensuite revenir vers moi, par courriel ou directement au CDI. Je transmets ensuite les demandes à la direction qui opère l'inscription en ligne sur un lien spécifique auquel ils ont uniquement accès jusqu'à début octobre.

Dans notre collège REP+ nous pouvons mener 3 Chemins des arts.

Cet année 2021-2022 : 2 Chemins des arts sont menés obtenus :
M.Sandr  en 6³ Circulez (arts circassiens), Maison de la musique.
Mme Jean-Jacques et Mme Zentelin en 3³ Portraits croisés, musée d partemental A.Kahn.

Pour l'ann e 2020-2021 : 3 EVP obtenus (Eteignez Vos Portables).
Mme Merlet UPE2A Mise en sc ne : arts plastiques, th atre et litt rature (report),
Mme Jean-Jacques 3^o Mon parcours de chercheur, la science taille XL.
Mme Jean-Jacques 4^o La parfumerie : de la Cit  des parfums   l'osmoth que.

Pour l'ann e 2019-2020 : 3 EVP obtenus.
Mme Merlet UPE2A Mise en sc ne : arts plastiques, th atre et litt rature.
M.Sandr , Mme Cantalupi 5^o Parade(s) les Noctambules.
Mme Marques, Mme Cantalupi 4^o Prix chorus Seine musicale.

Ann e 2018-2019 : 3 EVP obtenus.
Mme Massari, Mme Cantalupi 3^o Parade(s) les plastikeuses.
Mme Mizreh 3^o Parcours th atral autour du rire.
Mme Perez 5^o A la d couverte de la parfumerie.

PACTE



Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif

Le PACTE est un Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif. Pour répondre à l'appel à projet PACTE la demande, comme tout projet, doit d'abord passer par les chefs. Puis il faut me la transmettre pour que j'effectue le référencement dans ADAGE (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle). Un PACTE doit concerner minimum 3 classes (le premier degré peut faire partie de ces classes), les 3 classes ne sont forcément concernées de la même manière dans le PACTE, une classe peut être porteuse du projet et les 2 autres gravitent autour. L'appel à projet ouvre début juin jusqu'à mi septembre.

Le PACTE doit être mené avec un ou plusieurs intervenants issus des domaines suivants : Architecture, Arts du cirque et de la rue, Arts du goût, Arts numériques, Arts plastiques et appliqués, Cinéma audiovisuel, Culture scientifique et technique, Danse, Design, Développement durable, Lecture littérature poésie écriture créative et journalistique, Musique, Patrimoine, Photographie, Théâtre expression dramatique.

La date de clôture de la saisie est mi-septembre.

Cette année le collège a fait 2 demandes de PACTE et nous avons obtenu 2 accords avec en tout 2 800 euros de financements et 60 heures d'accompagnement éducatif.

ADAGE



Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle

Pour découvrir ce qui est fait dans le collège ou dans d'autres collèges et lycée de notre ville vous pouvez consulter l'application ADAGE qui est une plateforme numérique accessible à toutes les communautés éducatives des écoles, collèges et lycées par Intranet, via le portail ARENA. Cet outil numérique a été conçu en vue de trois fonctions distinctes et complémentaires :

- une base de données permettant aux usagers d'avoir accès à des ressources EAC : textes officiels, dispositifs, outils méthodologiques, mais également à des contacts avec les structures culturelles grâce à un outil de recherche multicritères.

- un outil de recensement du volet culturel du projet d'école ou d'établissement ainsi que des principales actions qui le composent

- une plateforme de support technique, guichet unique permettant le renseignement et la gestion des principaux appels à projets académiques relevant de l'éducation artistique et culturelle.

**Depuis
janvier 2022**

Accès par ADAGE à la réservation de la partie collective du PASS CULTURE en 4ème et 3ème.

Accéder à ADAGE ☞ Accès INTRANET (au sein du réseau interne de l'académie) : <https://intranet.in.ac-versailles.fr>
☞ Accès INTERNET (via une clef OTP pour les chefs d'établissements et directeurs d'écoles) : <https://id.ac-versailles.fr> L'application est classée dans la rubrique « Scolarité 1er ou 2nd degré », et dans la sous-rubrique « Applications locales de gestion de la scolarité ». Pour toute demande d'assistance, contacter le guichet unique CARIINA : soit par formulaire en ligne accessible depuis le portail ARENA domaine « Support et assistance », soit en composant le 01 30 83 43 00.

Pourquoi un pass Culture au collège et au lycée ?

- Octroyer de nouveaux moyens substantiels pour l'EAC et ainsi viser 100 % des élèves
- Développer de nouvelles manières de construire les actions EAC en appui sur le partenariat
- Donner de la capacité d'agir aux enseignants en matière d'EAC
- Encourager l'engagement des élèves dans les projets
- Permettre une sensibilisation progressive et accompagnée de l'élève à la diversité des pratiques artistiques et culturelles en vue de leur autonomie
- Faciliter le pilotage de l'EAC par les chefs d'établissement
- Fédérer les acteurs éducatifs et culturels d'un même territoire.
- Tracer les lignes d'un parcours EAC cohérent pour chaque élève – Construire une articulation logique entre le Pass Culture scolaire et sa version + 18
- Faciliter l'égalité d'accès de tous à la culture

Le pass Culture part collective

Ce qu'il est

- un plus par rapport aux dispositifs existants : des moyens financiers importants et nouveaux
- un moyen supplémentaire pour atteindre l'objectif de la généralisation et du 100% EAC
- une opportunité d'enrichir et d'initier les projets : les offres pass Culture sont des composantes des projets pédagogiques **construits en partenariat**.

Ce qu'il n'est pas

- un remplacement - il ne se substitue pas aux dispositifs existants (appel à projets ADAGE, dispositifs des collectivités...)
- les offres collectives ne doivent pas être considérées comme simples propositions commerciales. Il appartient aux professeurs d'en apprécier la qualité au regard de leur projet pédagogique.

Pass culture La part collective

Pourquoi faire ? La part collective du pass Culture est exclusivement dédiée au financement d'activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs (cf. article 4-2 du décret)

Comment ? En permettant, via ADAGE, de proposer aux rédacteurs de projet de réserver des offres collectives proposées par les acteurs culturels

Quoi ? Dans un premier temps uniquement des offres aux montants forfaitaires (sorties ou interventions en classe) Dans un second temps et en fonction des retours, le périmètre des offres sera progressivement élargi.

Combien ? 4ème et 3ème : 25€ par élève (16,7 euros au 1er janvier*) 2nde : 30€ par élève (20 euros au 1er janvier*) 1ère et Tale : 20€ par élève (13,3 euros au 1er janvier*) Le crédit de dépense est attribué annuellement à l'EPLÉ sur la base de ses effectifs. Il n'y a pas de transfert de fonds.

Quand ? début janvier 2022 pour tous les EPLÉ et les établissements de l'enseignement privé sous contrat mars 2022 pour les établissements des ministères des Armées, de l'Agriculture et de la Mer.

Le chef d'établissement ou directeur d'établissement est **responsable de la répartition de l'enveloppe allouée** au titre de la part collective du « pass Culture » au sein de son établissement.

Il veille à **favoriser l'égal accès de tous** les élèves d'un même niveau scolaire aux activités artistiques et culturelles.

Il **valide les offres** culturelles proposées par les équipes pédagogiques figurant parmi les offres éligibles.

Ce que permettra l'association ADAGE-et pass Culture part collective

Accéder directement aux propositions pass Culture des lieux culturels de proximité avec géolocalisation.

Cartographie ADAGE et catalogue pass Culture accessibles à tous les personnels de l'établissement scolaire.

Entrer en contact avec les structures culturelles, notamment les responsables des relations publiques des lieux culturels.

Accompagner les élèves vers leur autonomie culturelle et créer les conditions de leur inscription dans un environnement culturel de proximité.

Sites





Présentation du collège

Le collège Evariste Galois de Nanterre est un établissement scolaire public accueillant les élèves de la 6e à la 3e. En plus du tronc commun, les élèves peuvent étudier l'allemand, l'espagnol, le latin, le football ou le rugby. Il accueille aussi une UPE2A.

Vous trouverez sur ce site internet les actualités du collège, les projets, les travaux des élèves, l'agenda et les informations importantes.



Vacances apprenantes Octobre 2021

Du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021, a eu lieu la première session des vacances apprenantes de l'année. Cette semaine complète a été une belle réussite !
Les élèves (...)



Lecture pour tous

Les élèves d'une classe de quatrième ont participé à l'atelier "Les formes du livre" à la Bibliothèque Nationale de France.

MENU

- Projets / Voyages / Sorties scolaires
- + Activités extrascolaires
- + Diplôme National du Brevet
- Le coin des parents





Pacte Ecritures et immigration aux Archives départementales de Nanterre.



Spectacle "A l'origine fut la vitesse" pour deux classes de 4ème à la Maison de la musique de Nanterre.



Chemins des arts "Circulez" (arts circassiens) pour une classe de sixième avec Les Noctambules à Nanterre.



Référence culture n°2

Giulia Cantalupi, professeur documentaliste
au Collège Evariste Galois à Nanterre.

Livres fabriqués et écrits par les élèves dans le cadre de Lecture pour tous "rêve" 2020-2021

